



# PROGRAMME ELECTORAL

**DU CANDIDAT ABDELAALI HASSANI CHERIF**

au Présidentielles du 7 septembre 2024

# FORSA...

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

## **PROGRAMME ELECTORAL**

**« FORSA »**

**(CHANCE)**

### **DU CANDIDAT ABDELAALI HASSANI CHERIF**

*Présidentielles du 7 septembre 2024*

**Préambule**

**Finalités, chances**

**L'Algérie d'aujourd'hui**

**Vision de l'Algérie de demain**

**Priorités**

**Engagements**

**Appel**

### **Préambule**

L'Algérie, terre de l'Islam. Le peuple algérien est musulman, revendique son Arabité et son amazighité. Avec des origines diverses, ses composantes coexistent et forment une société en cohésion. Il fait partie du Maghreb et du Monde arabo-musulman et se prolonge dans l'espace africain et méditerranéen. Il a recouvré son indépendance au prix de sacrifice successifs et des millions de martyrs couronnés par un million et demi de martyrs de la grande Révolution de libération 1954-1962. Son sacrifice est une référence pour tous les combattants pour la liberté et une source d'inspiration pour les peuples aspirant à la libération, à la souveraineté et à l'indépendance.

Le présent programme électoral présidentiel puise son ancrage dans l'histoire du peuple algérien. Fidèle aux sacrifices des martyrs de la glorieuse Révolution de libération, Il prend ressource dans l'héritage du mouvement national, de l'Association des Oulémas musulmans algériens et des érudits, réformateurs et penseurs algériens. Il s'inscrit dans le sillage des honorables efforts antérieurs contre les vellétés de défigurer de la nation. Il est le prolongement des mouvements réformateurs successifs, jusqu'à la fondation du Mouvement de la Société pour la Paix par le fondateur Sheikh Mahfoud Nahnah et le parachèvement des efforts cumulés par celles et ceux qui lui ont succédé.

Aujourd'hui, alors que nous nous tenons devant cette accumulation bénie, nous poursuivons la lutte nationale pacifique en nous portant candidat aux élections présidentielles. Nous voulons que cette échéance porte les aspirations et les espoirs du Peuple algérien depuis la Déclaration du 1er novembre 1954. Nous voulons qu'elle

constitue une rectification des processus, un traitement des déséquilibres et une protection contre tous les dangers et menaces qui guettent notre pays.

Nous sommes résolument certains que l'Algérie est prédisposée à devenir un pays émergent. Dieu l'a dotée de nombreuses richesses, et d'importantes ressources humaines, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, ainsi que de ressources naturelles riches et diversifiées. Elle dispose également d'une situation géographique stratégique et d'une profondeur géopolitique s'étendant à travers les espaces arabe, africain et méditerranéen. A travers sa vision et ses engagements, Ce programme veut réaliser cette ambition. Il vise la stabilité, la prospérité, le développement et le bien-être du peuple algérien. Il procède d'une mission qui se veut patriotique, modérée et inclusive. Une mission qui vise réforme et changement suivant une approche pacifique sans conflictualité, modérée sans excès, inclusive sans diviser, fédératrice et égalitaire pour tous.

Nous avons choisi pour ce programme un slogan que nous avons voulu particulièrement expressif. Notre slogan est Forsa, chance en Arabe, Car nous estimons que l'Algérie est face à une opportunité nouvelle qui doit être exploitée à travers une approche globale qui instaure la bonne gouvernance, affirme les valeurs, renforce les libertés, réalise le développement économique, la prospérité sociale et l'épanouissement culturel. Une approche, en somme, qui n'est que l'expression des mêmes aspirations légitimes constamment portées par le peuple algérien.

## Finalités & chances

La mère des finalités de notre programme consiste à investir dans les chances disponibles et ouvertes devant le peuple algérien. Ces chances peuvent également engendrer d'autres chances de progrès et de prospérité. Voici ainsi les finalités, les chances.

1- La chance de promouvoir ces élections présidentielles en un enjeu d'État, de patrie et de peuple. Effectivement, cela dépasse nécessairement les questions de pouvoir, les calculs politiques ou les velléités de nos petites personnes.

2) La chance de confirmer le rôle clé de l'École de pensée politique de l'équité et de modération dans la préservation de la patrie, mais aussi dans la promotion des valeurs et des constantes du Peuple algérien.

Certes, cette école a toujours réitéré son rôle dans la promotion de la pensée, la pratique politique et l'adaptation à la diversité, et sa capacité à fournir des alternatives fortes et sérieuses, à lutter contre toutes les formes d'extrémisme et d'extrémisme, quelle qu'en soit la source, et à renforcer son rôle dans l'adoption des problèmes de la nation et la poursuite de son soutien à la cause centrale palestinienne

3) La chance de poursuivre la lutte pour la transition démocratique, consolider le pluralisme et promouvoir une confrontation énergique et apaisée des idées, des programmes et des visions.

4) La chance de réaliser un partenariat politique national à même de fédérer les efforts autour d'un projet national unificateur qui réponde aux aspirations des Algériennes et des Algériens.

5) La chance de porter l'espoir à tous les Algériens, les jeunes surtout, en ouvrant les horizons de réussite, en rebâtissant la confiance et en luttant contre tout ce qui sème le désespoir.

- 6) La chance d'instaurer une vision globale du développement, fondée sur la bonne gouvernance, la réévaluation des politiques publiques, la révision des orientations, le traitement des distorsions économiques et les défaillances des politiques socioculturelles.
- 7) La chance de d'améliorer le service public et l'instauration d'une véritable gouvernance électronique.
- 8) La chance de consacrer la dignité du citoyen algérien, de requérir sa satisfaction et de le considérer comme la finalité centrale du développement.
- 9) La chance de valoriser l'intelligence collective des compétences algériennes, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, de s'ouvrir aux bonnes pratiques à travers le Monde qui ont servi le développement et le bien-être et l'intégrité des peuples.
- 10) Enfin, La chance de consacrer l'Algérie comme un pays émergent, une Algérie forte, développée et prospère.

## L'Algérie d'aujourd'hui

Pour formuler la vision et le programme, nous nous devons de partir d'une évaluation objective de la réalité de l'Algérie aujourd'hui, et d'une analyse des différents indicateurs et données disponibles. Cela permet de valoriser les potentialités, de reconnaître les défis, d'évaluer les échecs et d'anticiper les enjeux. Nous les avons décrits dans cet inventaire des capacités et des défis les plus importants.

### Potentialités

- 1) Une situation stratégique importante doublée d'une diversité et d'une richesse géographiques ;
- 2) Un vaste territoire national et une bande côtière importante ;
- 3) Une ressource, particulièrement juvénile dynamique et prometteuse ;
- 4) Une société cohésive, attachée à son identité et à ses valeurs ;
- 5) De riches ressources naturelles, minières et énergétiques diverses, importantes ;
- 6) De grandes potentialités agricoles adossées à de larges ressources à même de favoriser la sécurité alimentaire ;
- 7) Un classement mondial probant en termes d'indicateurs de développement humain ;
- 8) Un grand marché national et des marchés étrangers prometteurs ;
- 9) Un faible endettement extérieur ;
- 10) Infrastructures et infrastructures moyennes et en constante progression ;
- 11) Un environnement relativement sain et un marché national important ;
- 12) Un rôle régional central et une crédibilité internationale fondées sur le respect, la coopération et la solidarité avec les opprimés ;
- 13) Une accumulation d'expériences politiques à même de créer un modèle politique national stable et approprié.

### Challenges

- 1) Un système politique fragile qui souffre des règles de bonne gouvernance ;
- 2) L'absence de vision stratégique globale et un classement mondial faible en terme de compétitivité ;

- 3) Des infrastructures insuffisantes, une crise de logement durable et un système juridique qui manque de visibilité ;
- 4) Un faible taux de croissance et une grande dépréciation de la parité du Dinar ;
- 5) Des capacités de production limitées et une faible compétitivité qui aggravent le recours à l'importation ;
- 6) Une dépendance durable de la rente pétrolière et un faible niveau d'exportations hors hydrocarbures ;
- 7) Des données économiques et statistiques controversées ;
- 8) Une expansion continue du marché parallèle et une déréglementation durable du marché des devises ;
- 9) Une fragilité inquiétante du climat des affaires et une efficacité limitée du système d'investissement ;
- 10) Des complications bureaucratiques chroniques et des pratiques endémiques de corruption ;
- 11) Une détérioration du pouvoir d'achat et un niveau bas des salaires moyens ;
- 12) Un déclin manifeste de la classe moyenne, un accroissement des poches de pauvreté et un niveau inquiétant du chômage chez les jeunes ;
- 13) Un environnement régional instable, parfois même hostile.

## L'Algérie de demain

Notre vision consiste à élever l'Algérie en l'espace d'une décennie au rang des pays émergents, à travers la réforme du système politique, la consécration des droits et libertés, l'incarnation des règles de bonne gouvernance, la confirmation des constantes de l'identité nationale ; une vision de développement globale et durable qui serve la dignité, mobilise les énergies humaines et matérielles, relance l'économie, satisfait les besoins, renforce la structure sociale, et engage tous les Algériens dans le développement du pays et sa prospérité.

## Priorités

Nous préconisons cinq priorités, qui dessinent le champ d'action du mandat présidentiel. Ces priorités imprègnent les axes du programme et sont servies par les engagements de celui-ci. Il s'agit de.

### **1\_ Réformer le système politique et réaliser un large partenariat politique national.**

Cela nécessite un système politique de gouvernement démocratique intégré et équilibré, fondé sur la volonté populaire et en mesure de lever une large participation. Un système politique adossé aux éléments de l'identité algérienne, prônant les droits et libertés, définissant les devoirs et les responsabilités, consacrant les valeurs de justice et la séparation des pouvoirs.

### **2\_ Instaurer un environnement institutionnel efficace et mis à jour**

Un environnement institutionnel qui incarne la bonne gouvernance et l'État de droit. Il adopte la transition numérique vers la gouvernance électronique. Il bâtit une

administration locale basé sur la qualité, la promotion du service public comme question essentielle dans les programmes gouvernementaux

### **3\_ Approfondir la caractère social de l'État**

C'est un approfondissement qui vise la préservation de la dignité et les libertés du citoyen et, plus largement, la valorisation de la ressource humaine nationale, l'édification d'un système social qui soit le reflet des aspirations légitimes du peuple algérien à une vie décente, à la sécurité des biens et des personnes, au droit à édifier et préserver la patrie, et à la réalisation d'un tissu social solidaire où contribuent institutions officielles et communautaires à renforcer les traits saillants de la société algérienne à travers les âges : édifier l'individu, la famille, renforcer les liens de coopération, promouvoir la culture de l'initiative volontaire, de l'abnégation et de l'entraide, jusqu'à consolider les réseaux d'interaction sociale.

### **4\_ Adopter un modèle économique émergent**

Suivant une approche globale pour un modèle économique Social libre, solidaire, intégré, durable et en phase avec les développements scientifiques et technologiques, financièrement solide, au service des aspirations du peuple algérien, à même d'assurer la sécurité alimentaire et sanitaire, le bien-être et la prospérité. A terme, l'Algérie deviendra un pays émergent parmi les économies les plus fortes au monde. Elle occupera des rangs avancés dans les indicateurs de croissance, de compétitivité, d'attractivité des investissements, de capacité à mobiliser les ressources nationales, humaines et matérielles, selon un modèle de bonne gouvernance, basé sur la transparence, la libéralisation des initiatives, la valorisation du travail et de l'innovation, et l'égalité des chances.

### **5\_ Renforcer le rôle central de l'Algérie dans l'environnement international**

En renforçant sa position pivot en augmentant son influence dans l'environnement régional, son ouverture aux divers partenariats gagnant-gagnant. Il s'agira également de consolider son immunité contre les menaces par le renforcement du front intérieur, de son auto-défense contre les attaques subversives contre la sécurité intellectuelle et culturelle. Il s'agira également de raffermir le consensus national autour des causes justes et approfondir les capacités de sécurité nationale et de défense.

## **Engagements**

À la lumière de ces cinq priorités, le programme se compose de cinq thèmes qui se répartissent les engagements. Nous avons décliné 62 engagements, en fidélité à l'année glorieuse de l'indépendance 1962 et à l'honneur de cette année qui en est le soixante-deuxième anniversaire. Chaque engagement se rapporte à un aspect de notre action. A l'image de la complémentarité des cinq thèmes du programme, les soixante-deux engagements se complètent pour servir la vision et concrétiser les cinq priorités. De même, chaque engagement se développe en une série d'actions et de mesures qui contribue à sa réalisation.

# **Thème 1: L'Etat et ses institutions**

## ***Préserver le pays, renforcer les institutions et protéger sa souveraineté***

Le premier thème porte sur la réforme du système de gouvernement à travers des réformes constitutionnelle, législative et institutionnelle visant à consacrer les règles de bonne gouvernance et l'implémentation de l'e-gouvernement. Ce thème constitue la pierre angulaire du programme sans lequel les autres thèmes ne sauraient être réalisés.

### **1) Réforme constitutionnelle et juridique du système de gouvernement**

- Constitutionnaliser d'avantage la criminalisation des atteintes aux libertés garanties par la loi ;
- Assurer effectivement la séparation et l'équilibre des pouvoirs ;
- Renforcer le droit à l'interpellation et au contrôle de l'action publique ;
- Faciliter et simplifier d'avantage les procédures de création de partis et d'associations ;
- Réviser les lois y afférentes.

### **2) Réforme institutionnelle qui approfondit l'État de droit**

- Élargir le rôle de surveillance du Parlement ;
- Approfondir les réformes du secteur judiciaire ;
- Réforme du système de représentation électorale et de l'alternance au pouvoir ;
- Renforcer les pouvoirs des assemblées élues dans les collectivités locales ;
- Réforme des mécanismes de suivi, de contrôle et d'évaluation des politiques publiques.

### **3) Réforme des collectivités locales**

- Appuyer pouvoirs administratifs et financiers des collectivités locales ;
- Consacrer l'indépendance de la gestion des Assemblées populaires communales ;
- Renforcer les pouvoirs des Assemblées populaires de wilaya ;
- Protéger les élus et les Maires contre les abus de l'administration ;
- Développer le rôle économique et de développement et des collectivités locales ;
- Réforme du système des finances locales ;
- Répartition plus équitable des ressources fiscales entre les niveaux central et local.

### **4) Consacrer les règles de bonne gouvernance**

- Des services publics qui requièrent la satisfaction des citoyens ;
- Une approche qualité globale et lutte plus soutenue contre la corruption ;
- Consacrer la valeur du travail et l'égalité des chances entre les citoyens ;
- Approfondir le principe de transparence et le droit à l'interpellation ;
- Renforcer le droit d'accès à l'information et récriminer toute rétention non prévue par la loi ;
- Renforcer les instruments de démocratie participative ;

- Renforcer la société civile dans les missions de médiation de suivi, de contrôle et d'évaluation ;
- Promouvoir la participation féminine et juvénile dans l'action publique.

## **5) Adopter l'E-gouvernement**

- Implémenter un système national de gouvernance électronique fondé sur les règles de la bonne gouvernance ;
- Adoption d'une loi-cadre pour l'e-gouvernement ;
- Parachèvement des infrastructures de TIC suivant une approche à long terme ;
- Élévation du niveau de débit Internet sur l'ensemble du territoire national ;
- Mise en place d'une autorité nationale de régulation de l'e-gouvernement ;
- Réviser le mode de recensement général de la population pour alimenter le système national ;
- Améliorer les services fournis aux citoyens et aux organisations après digitalisation ;
- Mise en place d'un Observatoire national de cybersécurité et de protection des données.

## **6) Renforcement de l'état de droit**

- Tout individu, responsable, structure ou institution est assujetti devant la loi ;
- Circonscrire l'immunité à l'exercice de la mission concernée ;
- Consacrer l'autonomie du Conseil supérieur de la magistrature vis-à-vis de l'exécutif ;
- Le Conseil supérieur de la magistrature publie un Exposé de situation annuel sur les droits et libertés et l'État de droit ;
- Approfondir la spécialisation des tribunaux ;
- Limiter le recours à la détention provisoire et aux jugements par contumace.

## **7) Renforcer l'indépendance, le professionnalisme et le pluralisme des médias**

- Encourager les journalistes et les professionnels des médias et les accompagner dans l'organisation de la profession ;
- Création d'un Haut conseil des médias, pour accompagner les pratiques médiatiques ;
- Assurer une représentation équitable dans les structures du Haut conseil des médias ;
- Élargir le privilège de juridiction aux journalistes ;
- Soutenir et accompagner l'essor international des médias nationaux.

## **8) Renforcer la lutte contre la corruption et la criminalité**

- Renforcer les mécanismes de prévention contre la corruption ;
- Aggraver les peines pour les crimes de dilapidation des biens et deniers publics ;
- Aggraver les peines pour les crimes de trafic des stupéfiants, des armes à feu, les enlèvements et la traite des humains ;
- Élargir les pouvoirs de l'Ecole supérieure de la magistrature aux missions de l'observation, de l'évaluation et de la prospective.



## **9) Développer les capacités de défense nationale**

- Développer les capacités militaires et l'état de préparation militaire ;
- Poursuivre la promotion des ressources humaines par la modernisation des établissements de formation spécialisée ;
- Développer les capacités de l'industrie militaire et de maîtrise technologique.

## **10) Renforcement de la sécurité de l'Etat**

- Étendre le domaine de sécurité nationale afin d'intégrer la sécurité des Etats voisins ;
- Œuvrer à la stabilité et la sécurité du voisinage stratégique et accroître la coopération militaire ;
- Renforcer les capacités préventives et du renseignement face aux menaces extérieures ;
- Développer les outils de veille stratégique.

## **11) Participation accrue de la diaspora**

- Prise en charge culturelle des Algériens de l'étranger en vue de consolider les liens avec la patrie ;
- Des mécanismes plus efficaces de mise en contribution des compétences résidant à l'étranger ;
- Encourager la participation de la diaspora algérienne au développement national ;
- Faciliter la communication et la mobilité depuis et vers l'Algérie.

## **12) Une diplomatie qui fait connaître le pays et sert ses intérêts**

- Faire connaître l'Algérie, son histoire, sa culture et son patrimoine ;
- Consacrer la préférence maghrébine, arabe, islamique et africaine ;
- Elargir les domaines de coopération suivant le principe gagnant-gagnant ;
- Améliorer les relations de voisinage et à l'international et règlement des litiges ;
- Contenir les effets des conflits chroniques.

## **13) Défendre des causes justes**

- Renforcer la solidarité aux causes de libération et décolonisation ;
- Soutenir la cause palestinienne jusqu'à la libération ;
- Contribution efficace à la reconstruction de Gaza ;
- Soutenir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

## **Thème 2: Servir le citoyen** ***Sauvegarder ses droits, préserver sa dignité*** ***et requérir son consentement***

Le deuxième thème traite des aspects liés au service du citoyen en termes de préservation de ses droits et libertés, de sa dignité, de sa santé, de requérir sa

satisfaction, d'améliorer son pouvoir d'achat et d'assurer les conditions de bien-être et de vie décente.

#### **14) L'Homme d'abord**

- Placer l'être humain au centre des politiques publiques et des programmes ;
- Promouvoir un environnement favorable à l'exercice des droits, libertés et devoirs ;
- Consacrer le principe de participer à la gestion des affaires publiques ;
- Les services de l'État doivent être au service du citoyen et l'image de sa volonté.

#### **15) Améliorer les procédures judiciaires**

- Raccourcir les délais judiciaires en tenant compte de la qualité des jugements et décisions ;
- Simplifier les procédures et assurer la mise en œuvre rapide des jugements et décisions définitifs ;
- Renforcer la coordination avec les autorités administratives concernées ;
- Faciliter l'accès à la justice pour les citoyens.

#### **16) Promouvoir la liberté d'opinion, d'expression et d'information**

- Criminaliser l'entrave à la liberté d'expression des citoyens sans stipulation légale ;
- Renforcer la protection juridique des professionnels des médias et des journalistes ;
- Réviser la réglementation de la publicité publique suivant le principe de justice et d'équité ;
- Développer et réorganiser la diffusion des médias électroniques.

#### **17) Protection du pouvoir d'achat**

- Répartition équitable des richesses en revoyant les instruments de soutien des pauvres et de la classes moyenne ;
- Révision progressive du salaire minimum garanti et des pensions de retraite ;
- Relancer le dialogue social sur la redistribution au bénéfice des travailleurs du secteur économique ;
- Régler le niveau de l'inflation en palliant les mesures conjoncturelles et stratégiques.

#### **18) Transferts sociaux équitables, inclusifs et transparents**

- Adoption des mécanismes de recensement périodique des revenus et des biens des individus ;
- Adopter un système national des niveaux et formes de soutien aux plus démunis ;
- Renforcer les mode de dissuasion et de sanction des fausses déclarations ;
- Corréler les formes de soutien à l'évolution progressive des prix ;
- Lier toute forme de soutien, en dehors des cas d'invalidité totale, à une activité professionnelle ou sociale.

### **19) Un logement digne qui renforce la cohésion sociale**

- Continuer à développer et diversifier les produits de logement en quantité et en qualité et en fonction de la solvabilité des citoyens ;
- Mettre à jour et améliorer les normes de qualité et de bien-être des logements ;
- Mettre en place des mécanismes d'appui et de promotion de l'habitat rural ;
- Relancer le marché locatif du logement diversifié et stimuler l'investissement immobilier ;
- Diversifier les sources et les modes de financement du logements ;
- Mettre en place des mécanismes d'incitation à la location des logements vacants.

### **20) Un marché dynamique de l'emploi**

- Développer les capacités de maîtrise et de suivi du marché national du travail ;
- Requalification des normes d'efficacité dans les formes et les taux de l'emploi ;
- Renforcer les mécanismes d'incitation à la création d'emplois marchands ;
- Revoir et approfondir les attribution de l'Agence nationale de l'emploi ;
- Mise à jour et unification du cadre juridique du secteur du travail et de l'emploi ;
- Réorganiser les mécanismes de dialogue syndical et patronal en vue de plus de synergie et de transparence ;
- Revoir le système d'allocations de chômage et d'insertion professionnelle.

### **21) Des services de santé efficaces**

- Actualiser le système d'audit national du système de santé publique ;
- Revoir la carte sanitaire à la lumière des normes de gouvernance ;
- Revoir les statuts et salaires et les services de santé dans les secteurs public et privé ;
- Œuvrer à une coopération et un rapprochement entre secteurs public et privé ;
- Renforcer les missions de recherche médicale des hôpitaux universitaires et spécialisés ;
- Revoir les mécanismes de veille sanitaire pour une plus grande efficacité préventive ;
- Élaborer une stratégie nationale des services d'urgence.

### **22) Réforme du système de sécurité sociale**

- Adopter une vision globale du système d'assurance, de garantie et de solidarité nationale ;
- Adopter une loi annuelle de financement de la sécurité sociale ;
- Revoir les normes de gestion des caisses de sécurité sociale ;
- Adopter un système d'assurance qualité dans le contrat hôpital-sécurité sociale.

**Thème 3: Développement économique**  
***Une économie sociale libre, solidaire, diversifiée,***  
***durable et au service du bien-être***

Le troisième thème traite de la question du développement économique à travers la mise en place des bases d'une économie libre, solidaire, diversifiée, durable et libérée de l'approche rentière. Une économie inclusive dont la finalité première est le citoyen. Une économie qui garantit l'efficacité et le bien-être des Algériens. Une économie aux normes de la croissance rapide et équilibrée, avec un environnement attractif des affaires et un investissement générateur de richesses.

### **23) Relever les indices de croissance**

- Porter le produit intérieur brut à 450 milliards de dollars ;
- Porter le revenu par habitant à 9.000 dollars ;
- Réduire le taux de chômage à 5% ;
- Réduire le taux d'inflation à 3% ;
- Porter le taux de croissance au-dessus du seuil de 7 % ;
- Réviser les mécanisme de détermination du taux de change du dinar algérien suivant des approches intégrées.

### **24) Un environnement attractif des affaires**

- Suivi et amélioration des indicateurs de climat des affaires ;
- Consacrer la compatibilité et la visibilité des législations ;
- limiter le recours à la règle de 49/51 aux secteurs stratégiques ;
- Consacrer la responsabilité des organismes compétents dans l'accompagnement de l'investissement ;
- Adopter une plate-forme nationale actualisée des opportunités d'investissement,
- Faciliter les procédures d'accès au foncier ;
- Résorber la dichotomie du secteur économique (formel et parallèle) suivant une approche socioéconomique ;
- Réviser le système de contrôle des prix pour en assurer équilibre, équité et stabilité.

### **25) Un système fiscal efficace et équitable**

- Elargir la structure fiscale et réduire les taux d'imposition ;
- simplifier les procédures de déclaration et de paiement ;
- Actualiser les procédures de conformité fiscale ;
- Lier les avantages fiscaux à la rentabilité et à l'efficacité économique ;
- Consacrer le principe de neutralité fiscale dans le traitement des produits bancaires islamiques et conventionnelles.

### **26) Réforme du système bancaire**

- Réforme des services bancaires pour des services plus accessibles et rapides ;
- Améliorer les modèles de management des banques et des établissements financiers ;
- Veiller à l'équité entre transactions bancaires conventionnelles et islamiques ;
- Développer les transactions de produits bancaires internationaux ;
- Ouvrir des bureaux de change suivant des normes étudiées et périodiquement mises à jour ;
- Développer et simplifier les procédures de transfert de devises vers et depuis l'étranger.

## **27) Diversifier les formats et sources de financement**

- Stimuler l'investissement des capitaux privés ;
- Accroître et encourager le financement multilatéral et participatifs ;
- Relancer et développer les marchés financiers ;
- Développer les formats de financement de l'investissement solidaire ;
- Inciter les diverses caisses de sécurité sociale au financement des investissements ;
- Développer le système d'assurance *Takaful* ;
- Créer une banque pour la Zakat et les actifs waqf ;
- Revoir les loi sur l'investissement et la monnaie et le crédit.

## **28) Dynamiser le secteur marchand public de l'État**

- Revoir le système des groupes économiques et les participations de l'État ;
- Corréler le financement public à la rentabilité économique ;
- Adoption un mécanisme national de relèvement des taux de productivité ;
- Élargissement de l'évaluation des entreprises économiques du secteur public au recours à la Bourse.

## **29) Développer le financement de la croissance hors commande publique**

- Réglementer le financement par la demande non publique ;
- Elargir le financement des grands projets d'équipement hors trésor public ;
- Renforcer la transparence des finances publiques notamment par les mécanismes de dialogue ;
- Renforcer le contrôle qualité de la mise en œuvre des politiques et investissements publics ;
- Mise en place d'un organisme national chargé d'évaluer les politiques publiques ;
- Renforcer les passerelles entre la fonction publique et le secteur économique.

## **30) Renforcer la diversification de l'économie**

- Généralisation de l'assurance qualité et la normalisation du produit national ;
- Développer le produit national en vue de l'autosuffisance et l'exportation ;
- Promotion de la marque Algérie à l'étranger ;
- Développer et protéger le produit artisanal et ceux du terroir et à indication géographique ;
- Soutenir le système national à l'exportation ;
- Codifier la contribution de la recherche scientifique au développement du produit national.

## **31) L'investissement en soutien au développement local**

- Améliorer l'environnement local des affaires ;
- Promouvoir et valoriser les capacités, ressources et savoir-faire local ;
- Encourager l'investissement dans la demande locale et viser l'avantage compétitif ;
- Elargir les modes de financement local par les subventions et les fonds de développement local ;
- Inciter la coopération entre collectivités locales et secteur privé.

### **32) Développer les activités commerciales**

- Développer et moderniser le commerce intérieur ;
- Développer les infrastructures du commerce international de transit ;
- Renforcer les outils de protection du produit national et l'application de la préférence nationale ;
- Renforcer le rôle des marchés locaux et résorber les activités parallèles ;
- Mettre en place un système de veille commerciale et de suivi des marchés mondiaux ;
- Promotion des échanges maghrébins, arabes et africains ;
- Réactivation de la zone arabe de libre-échange ;
- Mise en place de zones franches spécialisées sur l'ensemble du territoire national ;
- Réviser l'accord d'association avec l'Union européenne.

### **33) Un Plan national de sécurité alimentaire**

- Développer les agricultures stratégiques en vue de l'autosuffisance ;
- Adopter un système de recensement et de protection de la faune et la flore ;
- Mise en place de grands pôles agricoles intégrés avec complémentarité climatique et économique ;
- Encourager la mise en place de groupes d'activités intégrés dans les secteurs de conditionnement et de l'agroalimentaire ;
- Développer la culture des plantes industrielles et des produits à forte valeur ajoutée ;
- Encourager les activités de transformation ;
- Soutenir et développer l'agriculture de montagne et l'arboriculture ;
- Développer les activités de production des viandes et produits laitiers.

### **34) Parachever le développement du secteur de la pêche**

- Renforcer le développement technologique des activités de pêche ;
- Soutenir et contrôler le système d'exportation ;
- Identifier par la marque Algérie des principaux produits de pêche ;
- Développer d'avantage l'activité aquacole dans les eaux côtières et d'eau douce ;
- Intégrer l'aquaculture dans le schéma d'aménagement du littoral.

### **35) Renforcement des capacités touristiques nationales**

- Promotion de la destination touristique Algérie ;
- Adopter un plan national des ressources touristiques ;
- Diversification des produits touristiques en national ;
- Réaliser un audit du système de normalisation des activités et produits touristiques ;
- Accompagner l'activité touristique dans les régions enclavées.

### **36) Promotion de l'artisanat et des métiers**

- Consacrer le secteur de l'artisanat en tant que composante clé du développement ;

- Développer les mécanismes de soutien et de promotion des activités artisanales ;
- Protection et promotion du produit artisanal par l'adoption d'un système de qualité et d'authentification ;
- Renforcement des capacités du secteur par la formation, la qualification et l'accompagnement.

### **37) Un tissu industriel diversifié**

- Porter à un million le nombre de petites et moyennes entreprises (PME) ;
- Porter à 10 % le nombre des PME des activités de transformation ;
- Adoption d'un système national de management du secteur économique public ;
- Engager les gestionnaires du secteur public par des contrats de performance ;
- Engager les grandes entreprises et les organisations patronales dans l'accompagnement des petits investisseurs ;
- Porter la contribution de l'industrie nationale au PIB à 12% ;
- Stimuler l'adoption de normes de qualité et de compétitivité sur les marchés mondiaux ;
- Encourager les partenariats à transfert technologique.

### **38) Mise en place d'une industrie automobile nationale**

- Réaliser un projet national de fabrication de véhicules d'origine algérienne ;
- Mise en place d'une base industrielle assurant conception et fabrication industrielle avec un taux d'intégration initial de 25% ;
- Mise en place de mesures incitatives pour la création de la filière de sous-traitance et de production de pièces détachées avec un taux d'intégration initial de 50% ;
- Adoption de normes industrielles assurant hygiène et sécurité ;
- Encourager les modèles industriels à fort avantage comparatif.
- Développer l'industrie minière
- Développer l'exploitation des ressources minières suivant la vision globale de développement ;
- Adoption d'une plateforme nationale intégrée des ressources et des activités minières ;
- Renforcer les capacités d'exploration et l'intégration du secteur privé hors carrières ;
- Stimuler les activités de transformation, en particulier celles à forte valeur ajoutée ;
- Mise au point d'un système de veille et de prévention des impacts sur la santé publique et l'environnement ;
- Interdire l'exportation de ressources minières brutes et libéralisation des procédures de financement des investissements miniers ;
- Renforcer les mécanismes de dissuasion et de protection des ressources minières contre la contrebande.

### **39) Développer l'industrie minière**

- Développer l'exploitation des ressources minières conformément à la vision globale de développement ;

- Adoption d'une plateforme nationale intégrée pour les capacités et les activités minières ;
- Développer les capacités d'exploration minière et élargir l'intégration du secteur privé en dehors de l'activité de carrière ;
- Stimuler les activités de transformation des ressources minières, notamment celles à forte valeur ajoutée ;
- Renforcer la prévention des impacts sur la santé publique et l'environnement ;
- Interdire l'exportation de minerais miniers et libéraliser les procédures de financement des investissements miniers ;
- Renforcer les mécanismes de dissuasion et de protection des richesses minières contre la contrebande.

#### **40) Une Carte globale des ressources énergétiques**

- Mise à jour des études de faisabilité pour l'exploitation des énergies conventionnelles, nouvelles et renouvelables ;
- Prioriser tous les types d'énergie selon une vision globale ;
- Redynamiser le Fonds national pour les énergies renouvelables au service de la vision intégrée ;
- Poursuivre et développer l'exploration des ressources énergétiques fossiles ;
- Appuyer l'investissement national dans les industries pétrochimiques et le raffinage ;
- Relancer les activités relevant de l'énergie nucléaire ;
- Stimuler d'avantage le recours aux énergies renouvelables dans les activités économiques et la consommation domestique ;
- Redéfinir le rôle et la composition du Haut conseil de l'énergie ;
- Revoir la gestion des grandes entreprises du secteur suivant les règles de bonne gouvernance ;
- Promulguer une loi-cadre pour la transition énergétique et le développement de l'exploitation des énergies renouvelables.

#### **41) Un système Waqf qui contribue au développement**

- Encourager et stimuler les investissements Waqf ;
- Mise à jour du recensement et du contrôle des biens de dotation ;
- Réglementer le secteur Waqf solidaire ;
- Relancer les services Waqf dans la société.

#### **42) Des service postaux de qualité**

- Améliorer la qualité des services postaux ;
- Renforcer les capacités de distribution ;
- Développer le recours aux nouvelles technologies ;
- Élargir les produits postaux et services à distance.

#### **43) Un système national de planification**

- Mise en place d'une autorité nationale souveraine de planification et de prospective dans tous les domaines du développement ;
- Élaboration des Schémas régionaux de l'aménagement du territoire ;



- Activer les mécanismes de dialogue communautaire pour la sensibilisation à l'environnement et l'alimentation des instrument de planification ;
- Adoption d'un mécanisme d'harmonisation entre aménagement du territoire et lois de finances ;
- Mise en place d'un système national des ressources humaines spécialisées dans la planification.

#### **44) Un environnement propre, sain et durable**

- Veiller à la durabilité et la rationalité dans l'exploitation des ressources naturelles ;
- Consacrer l'inviolabilité des propriétés agricoles, forestières et oasiennes, et veiller à restituer les biens détournés ;
- Renforcer la lutte contre les formes de gaspillage d'énergie ;
- Promouvoir les modes de construction et les matériaux à haut rendement ;
- Veiller à réduire les taux de pollution et généraliser la gestion intégrée des déchets ;
- Encourager le recours aux nouvelles technologies dans la conception et la mise en œuvre des projets ;
- Promouvoir les bâtiments économiques et des services urbains durables.

#### **45) Des infrastructures de bases qui servent le développement**

- Adoption d'une plateforme nationale intégrée pour les données et la gestion des voiries et réseaux divers ;
- Développer les différentes installations de base et veiller à la bonne maintenance et assurer une couverture nationale équitable ;
- Renforcer l'infrastructure autoroutière des Hauts plateaux, du Sud et des réseaux de raccordement ;
- Construire des ports et des stations-service flottantes à l'international ;
- Développement de l'aéroport international d'Algérie en zone de transit international ;
- Réaliser un audit des normes hygiène et sécurité, et révision des normes de sécurité routière ;
- Revoir le système de prise en charge des routes nationales et communales.

## **Thème 4: Développement social**

### ***Stabilité de la famille et cohésion sociale***

Le quatrième thème concerne la promotion des éléments du développement social, la répartition équitable de la richesse nationale, la prise en charge des nouvelles générations, la protection des démunis et le soutien à la stabilité familiale et à la cohésion sociale.

#### **46) Une éducation nationale qui forme le bon citoyen productif**

- Réviser la réforme structurelle de l'éducation et des modes d'évaluation ;

- Mise à jour périodique des programmes éducatifs en veillant à la qualité des manuels scolaires ;
- Relancer le Conseil national des manuels scolaires et du Haut conseil à l'éducation ;
- Encourager et restructurer le rôle du secteur privé ;
- Traiter le phénomène de la tricherie dans les tests et les examens ;
- Développer des mécanismes pour mieux prévenir l'environnement scolaire des maux sociaux ;
- Revoir le système juridique régissant le secteur.

#### **47) Réforme de l'environnement professionnel de l'éducation**

- Réhabiliter le personnel du secteur de l'éducation nationale ;
- Développer le perfectionnement pédagogique des enseignants et renforcer le rôle de l'inspection ;
- Généralisation de la formation continue ;
- Redéployer les instituts technologiques de l'éducation et redynamiser leur rôle en matière de formation ;
- Dynamiser les activités para-éducatives dans les établissements d'enseignement et promouvoir les médias scolaires ;
- Mettre en place un conseil consultatif municipal pour accompagner le processus éducatif au niveau local ;
- Revoir le rôle des associations de parents.

#### **48) Une formation professionnelle pour les besoins de développement**

- Evoluer d'un système basé sur l'offre à un système axé sur la demande et tourné vers l'avenir ;
- Développer la formation et perfectionnement aux entreprises économiques et la formation des formateurs à l'étranger ;
- Revoir la cartographie des spécialités et des métiers et l'évaluation de leur intégration au développement ;
- Encourager les conventions de coopération entre entreprises économiques et établissements de formation professionnelle.

#### **49) Une société en cohésion et une famille stable**

- Renforcement des mécanismes de solidarité et de cohésion sociale ;
- Renforcement des mécanismes de promotion et de protection de la famille ;
- Développer la culture d'initiative, d'entraide et de bienfaisance dans la société ;
- Améliorer les mécanismes de réinsertion sociale des personnes remises en liberté ;
- Soutenir l'action des associations à caractère social et humanitaire.

#### **50) Renforcer la protection maternelle et infantile**

- Appuyer le rôle de la famille dans la préparation du bon citoyen ;
- Renforcer la protection dans les zones rurales et enclavées ;
- Renforcer les mécanismes de protection de la famille, l'enfance et les adolescents de la délinquance et des maux sociaux ;

- Développer des programmes de sensibilisation aux questions relatives à la famille et à la femme ;
- Encourager les programmes d'information pour la protection de la famille ;
- Relever l'allocation de la femme au foyer ;
- Renforcer le rôle préventif de l'autorité de régulation des médias contre les programmes et les sites Web qui portent atteinte aux valeurs et à la morale de la société.

#### **51) Une prise en charge optimale des démunis**

- Revoir les mécanismes de prise en charge des veuves, des soutiens de famille, des femmes divorcées et des personnes sans soutien de famille ;
- Accorder une meilleure prise en charge des personnes aux besoins spécifiques ;
- Assurer la prise en charge intégrale des personnes âgées en milieu familial ;
- Prise en charge des orphelins, des défavorisés et ceux atteints de maladies rares.

#### **52) De l'eau potable pour tous**

- Développer les moyens de conservation et de préservation des ressources en eau ;
- Rentabiliser l'exploitation des eaux de surface ;
- Élaborer un plan national de rationalisation des ressources en eau ;
- Encourager les systèmes de récupération des eaux de pluie dans les zones résidentielles ;
- Améliorer les mécanismes de prévention contre la pollution des eaux souterraines ;
- Renforcer les mécanismes de contrôle de la qualité et la prévention du gaspillage.

#### **53) Améliorer les prestations énergétiques**

- Améliorer la qualité et la distribution des prestations énergétiques ;
- Renforcer le taux de raccordement au réseau de gaz naturel ;
- Développer et stimuler le recours aux combustibles peu polluants ;
- Application progressive de normes de rationalité et d'efficacité énergétique ;
- Améliorer le management des réseaux de distribution de l'énergie.

#### **54) Des villes intelligentes et une urbanisation au service du bien-être**

- Consacrer la modélisation urbaine comme indice de bien-être de la population ;
- Promouvoir un environnement urbain intégré et des projets de villes intelligentes ;
- Renforcer la dimension culturelle et patrimoniale en tant que composante structurelle du tissu urbain ;
- Veiller à la rationalité de l'utilisation du foncier urbain ;
- Faciliter la mobilité urbaine et la fluidité des modes de transport urbain.

#### **55) Un Système de transports efficace, sûr et sécurisé**

- Un réseau de transport multimodal au service de tous les citoyens ;
- Veiller à l'assurance qualité de tous les services de transport ;
- Réguler et intensifier le contrôle de tous les modes de transport ;

- Développer le transport ferroviaire ;
- Encourager le transport maritime urbain et interurbain ;
- Encourager l'utilisation de moyens de transport respectueux de l'environnement ;
- Développer les systèmes de sécurité et assurer un environnement de circulation sûr ;
- Réorganiser le transport par taxi et la formation des chauffeurs ;
- Reconsidérer l'organisation des écoles de formation à la conduite.

## **Thème 5: Développement culturel**

### ***Développer les savoirs, renforcer l'identité et motiver la créativité et l'innovation***

Le cinquième et dernier thème traite du domaine du développement culturel, du développement de la connaissance, des sciences et de la recherche scientifique, de la consolidation de l'appartenance à la nation, de la promotion du patrimoine culturel, du raffinement du goût, du développement de la pratique sportive, de la dynamisation du rôle de la mémoire nationale et de la stimulation de la créativité et de l'innovation.

#### **56) Une université de rang mondial qui accompagne le développement et explore l'avenir**

- Adopter des mécanismes de promotion et de suivi de la compétitivité des universités algériennes;
- Corréler l'action des universités au service du développement;
- Mettre à jour le statut juridique du secteur et consacrer la normalisation;
- Accompagner les besoins de formation secteurs de développement;
- Stimuler la contribution du secteur privé dans la formation universitaire;
- Activation des cellules d'assurance qualité dans le domaine de la recherche et la publication scientifique;
- Évaluation du système éducatif « L, M et D » conformément au système nationale d'assurance qualité;
- Revoir le système de œuvres universitaires conformément à la normalisation et l'assurance qualité.

#### **57) Une recherche scientifique qui sert la recherche et le développement**

- Mise en place d'un cadre fédérateur des efforts liés à de recherche scientifique;
- Élaborer une plate forme des compétences scientifiques de l'étranger;
- Promouvoir le partenariat avec les centres de recherche et les universités de renom pour servir le développement;
- Stimuler le parrainage des laboratoires de recherche par les entreprises économiques.

#### **58) Consécration de la référence religieuse nationale**

- Revitaliser du rôle éducateur et réformateur de la mosquée;
- Valoriser le rôle de l'Imam, le protéger et promouvoir son statut dans la société;

- Renforcer le rôle des conseils scientifiques de wilaya;
- Mise à jour des programmes de formation dans les établissements de formation religieuse;
- Ouverture de la filière de l'Imamat dans les établissements universitaires;
- Généraliser la formation continue des imams et les corps associés.

#### **59) Promouvoir la participation de la jeunesse**

- Motiver les jeunes à l'esprit d'initiative, à s'engager dans les différents espaces et domaines d'action de la société civile;
- Soutenir les associations et institutions qui accueillent le plus grand nombre de jeunes;
- Accompagner les goûts des jeunes et leur prédisposition à la positivité et à servir le pays;
- Mettre en place d'un cadre national-local de coordination des activités associatives de la jeunesse;
- Mise en place d'un observatoire national et de Conseils municipaux de la jeunesse;
- Intégrer les personnes aux besoins spécifiques dans les espaces de jeunesse;
- Revoir le service national et élargir le recours à la forme civile.

#### **60) Un environnement culturel qui favorise le raffinement, la créativité et l'ouverture d'esprit**

- Promouvoir une appartenance culturelle et identitaire, porteuse de valeurs et ouverte sur le monde ;
- Encourager la création littéraire et stimuler la production artistique ;
- Soutenir les chercheurs et l'élite intellectuelle et promouvoir leur rôle dans la société ;
- Accorder des aides aux créateurs, artistes, institutions et associations culturelles ;
- Développer l'activité et la production théâtrale, à commencer par le théâtre scolaire et municipal ;
- Relever le professionnalisme de la production cinématographique et télévisuelle ;
- Soutenir la production audiovisuelle et artistique ;
- Renforcer les mécanismes de classement, de restauration et sauvegarde des biens culturels ;
- Promouvoir les événements culturels nationaux et internationaux ;
- Revaloriser la diversité culturelle locale.

#### **61) Une mémoire nationale dynamique et inclusive**

- Développer le système des valeurs nationales chez les jeunes ;
- Encourager la recherche académique et les œuvres artistiques sur la mémoire nationale ;
- Apprendre l'histoire de l'Algérie aux nouvelles générations et soutenir les projets à dimension historique ;
- Incriminer l'occupation française de l'Algérie par la loi ;
- Encourager et soutenir les associations et institutions qui contribuent à la documentation de la mémoire nationale.

## 62) Le sport pour tous

- Encourager le sport pour tous les Algériens ;
- Développement du Programme National du Sport d'Élite ;
- Revoir le cadre juridique du sport amateur et professionnel ;
- Promouvoir le sport scolaire en tant qu'instrument de raffinement, de discipline et de prévention sanitaire ;
- Renforcer le développement des équipements sportifs de proximité.

## Appel

Peuple algérien,

Alors que je vous présente ce programme global et complet, je vous assure ma ferme détermination à concrétiser ces engagements sur le terrain si vous m'accordez votre précieuse confiance le 07 septembre 2024. Ces engagements représentent une nouvelle opportunité pour parachever les objectifs du Premier Novembre 1954, et dont l'objectif majeur : «La restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques». Je ne me présente pas à vous seul. Je m'avance d'abord vers vous en mettant ma confiance en Dieu le Miséricordieux. Je m'avance ensuite avec le soutien des hommes et des femmes dans tout le pays, au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest, et à l'étranger. Des hommes et des femmes avec qui je partage une vision et un programme. Nous aspirons ensemble à servir le peuple et l'Algérie. C'est enfin ce qui m'autorise à vouloir être digne de votre soutien et votre confiance.

Peuple algérien,

De même que vous avez vécu le fruit de l'indépendance et de la liberté par la grâce de la volonté collective et des sacrifices communs, vous pouvez porter résolument l'Algérie au rang des pays émergents, avec sincérité, conscience, force et détermination. Ne sommes-nous pas une nation qui a porté le défi ? qui a toujours fini par garder la tête haute durant toutes les périodes de l'histoire ? Ne sommes-nous pas devenus une inspiration pour les peuples par sa grande révolution et ses élites conscientes et son peuple inébranlable ? Certes, nous avons toutes les capacités pour aller de l'avant et offrir le modèle pratique de participation active afin que notre pays enjambe le sous-développement, la corruption et l'autoritarisme. Mais surtout nous pouvons réaliser une transition démocratique effective et honnête, et porter l'Algérie aux horizons du Progrès et de la bonne gouvernance.

Peuple algérien,

Nous avons assumé le devoir de l'effort, d'élargir la consultation et l'expertise. Nous avons évalué la situation de manière à formuler une vision et un programme complet, applicable et vérifiable par vos soins, à tout moment et par des mécanismes de voisinage. Ce que nous vous demandons, c'est d'y répondre, d'interagir, de participer fortement le 07 septembre 2024, d'adopter ce programme prometteur, et de le transformer en réalité effective, à même d'apporter la joie de la réalisations collective et la promesse d'une vie digne et meilleure, pour nous et pour les générations futures. Tout cela est à votre portée.

Votre frère et aimable serviteur,  
Abdelâali Hassani Cherif